



22 February 2023

Le 22 février 2023

Distribution List

Liste de distribution

**2023 SUPPORT OUR TROOPS
NATIONAL SUMMER CAMPS
PROGRAM FOR FAMILIES
OF THE CAF COMMUNITY**

**PROGRAMME NATIONAL DE CAMPS
D'ÉTÉ D'APPUYONS NOS TROUPES DE
2023 POUR LES FAMILLES DE LA
COMMUNAUTÉ DES FAC**

1. This letter announces details of the 2023 Support Our Troops National Summer Camps Program for eligible families of the Canadian Armed Forces (CAF) Community. Support Our Troops is the official charitable cause of the Canadian Armed Forces community, supported by donations from individual Canadians, proceeds from third party events and contributions from external charitable foundations.

1. La présente a pour but de vous faire part des détails entourant le Programme national de camps d'été d'Appuyons nos troupes de 2023 pour les familles admissibles de la communauté des Forces armées canadiennes (FAC). Appuyons nos troupes est l'œuvre de bienfaisance officielle de la communauté des FAC, laquelle est soutenue au moyen de dons versés par des particuliers au Canada, de revenus générés par des activités organisées par des tiers et de contributions de fondations de bienfaisance de l'extérieur.

2. This year (2023) represents the tenth year of the Support Our Troops National Summer Camps Program whereby eligible families of serving CAF members will be able to receive funding for participation in an accredited residential camp of their choice or a day camp experience.

2. Cette année (2023) marque la dixième année du Programme national de camps d'été d'Appuyons nos troupes qui permet aux familles admissibles des membres actifs des FAC de recevoir du financement pour participer à un camp résidentiel accrédité ou à un camp de jour accrédité de leur choix.

3. In an effort to remain responsive to the needs of families, Support Our Troops has decided to accept applications earlier for the 2023 camp season, as various national camps are already open for summer registrations. Online registration for the 2023 Summer Camp Program will open on 20 March at www.supportourtroops.ca/Get-Support/National-Summer-Camps-Program

3. Afin de répondre aux besoins des familles, Appuyons nos troupes a décidé d'accepter plus tôt les demandes pour la saison de camps 2023, car les inscriptions aux différents camps nationaux sont déjà ouvertes pour l'été. L'inscription en ligne pour le Programme national de camps d'été 2023 débutera le 20 mars au <https://www.appuyonsnostroupes.ca/Obtenir-du-soutien/Programme-national-de-camps-d-ete>

4. The following are eligible for the Program:

- a. Bereaved dependents of deceased Canadian Armed Forces (CAF) members;
- b. Dependents of ill/injured serving members of the CAF, currently being supported through the CAF Transition Unit or CAF Transition Centre;
- c. Dependents of serving CAF members who are currently deployed, or on a prolonged training (course) or an attached posting away from their families;
- d. Special needs children of serving CAF members; and
- e. Children of serving CAF members with special needs siblings (1 sibling per special needs child).

5. Further to the eligibility criteria at para 4 above, there may be unique or exceptional circumstances that would warrant a serving military family benefitting from a summer camp experience. Unit Commanding Officers or Deputy Commanding Officers may nominate such families through an email forwarded to camps@cfmws.com for consideration. As a minimum, a nomination should include details of the family along with the rationale for their inclusion within this program. CFMWS commits to providing a prompt reply to such nominations.

4. Les personnes suivantes sont admissibles au programme :

- a. personnes à charge de membres des FAC décédés;
- b. personnes à charge de membres actifs des FAC malades ou blessés qui reçoivent de l'aide par l'entremise d'une unité de transition ou d'un centre de transition des FAC;
- c. personnes à charge de membres actifs des FAC actuellement déployés, ou qui suivent une formation ou un cours de longue durée, ou sont en service loin de leur famille;
- d. enfants de membres actifs des FAC ayant des besoins spéciaux;
- e. Enfants de membres actifs des FAC dont les frères et sœurs ont des besoins spéciaux (un frère ou une sœur par enfant ayant des besoins spéciaux).

5. Outre les critères d'admissibilité énoncés au paragraphe 4 ci-dessus, des circonstances uniques ou exceptionnelles pourraient justifier qu'une famille de militaires actifs puisse profiter d'un séjour dans un camp d'été. Les commandants des unités ou les commandants adjoints pourraient proposer des familles en envoyant un courriel à camps@sbmfc.com aux fins d'examen. Le courriel doit renfermer, à tout le moins, des détails concernant la famille et la raison pour laquelle elle devrait bénéficier de ce programme. Les SBMFC s'engagent à répondre rapidement à de telles demandes.

6. Families with eligible dependents may be reimbursed up to a maximum of \$700 for an accredited residential or day camp facility. In addition, CAF families with children having special needs may be reimbursed up to a maximum of \$1,100 at an accredited residential or day camp facility. Camp programs managed and delivered by Base/Wing PSP staff qualify in this regard. Maximum grant amounts per child, per summer, will be maintained, without week restrictions.

7. As always, the National Summer Camps Program is wholly dependent on charitable donations received by Support Our Troops. To this end, funding is limited and only a fixed number of families will receive funding to attend camp each year. For 2023, registration will remain open until all available funding has been exhausted. Priority will be given to first time camp applicants. Grants for returning campers will be awarded on a first come, first serve basis and contingent upon funding. A waitlist may be established.

8. All applications will be reviewed to confirm eligibility and camp accreditation (where applicable). A grant approval notice will be issued to the applicant within two weeks of successful submission. Grants will be provided to applicants upon receipt of final paid camp invoices and after the child has attended camp.

6. Les familles dont les personnes à charge sont admissibles peuvent se faire rembourser jusqu'à 700 \$ pour un séjour dans un camp résidentiel accrédité ou pour un camp de jour accrédité. De plus, les familles de membres des FAC dont les enfants ont des besoins spéciaux peuvent se faire rembourser jusqu'à 1 100 \$ pour un camp résidentiel accrédité ou un camp de jour accrédité. Les participants et participantes aux programmes de camps gérés et offerts par le personnel des PSP dans les bases et escadres y sont également admissibles. Le montant maximal des subventions par enfant, par été, sera maintenu, sans restriction de temps.

7. Comme toujours, le Programme national de camps d'été dépend entièrement des dons de bienfaisance reçus par Appuyons nos troupes. Voilà pourquoi le financement est limité, et seul un nombre fixe de familles recevront du financement pour participer à un camp chaque année. Pour 2023, il sera possible de s'inscrire jusqu'à ce que tous les fonds soient utilisés. La priorité sera accordée aux candidats et candidates qui soumettent une demande pour la première fois. Les subventions pour les enfants ayant déjà participé à un camp seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi et la disponibilité du financement. Une liste d'attente pourrait être établie.

8. Toutes les demandes seront examinées afin de confirmer l'admissibilité des candidats et candidates et l'accréditation des camps, au besoin. Un avis d'approbation de la subvention sera transmis aux candidats et candidates dans les deux semaines suivant l'acceptation de celle-ci. Les subventions seront émises à la réception de la facture payée du camp et de la preuve que l'enfant a participé au camp.

9. Participating families remain responsible for monitoring the public health regulations for summer camp participation in their respective communities. Support Our Troops is not responsible for reimbursement of any expenses associated with camp cancellations or registration changes. All applying families are encouraged to verify with their camp of choice about any specific cancellation policies, and/or related charges. As always, Support Our Troops encourages families to only participate in camps that follow a strict adherence to local public health regulations.

9. Les familles participantes sont responsables de surveiller les règles de santé publique en ce qui concerne la participation aux camps d'été au sein de leur communauté respective. Appuyons nos troupes n'a pas la responsabilité de rembourser les dépenses consécutives à des annulations ou à des changements d'inscription. Toutes les familles qui soumettent une demande sont invitées à vérifier les politiques d'annulation et/ou les frais connexes relatifs au camp choisi. Comme toujours, Appuyons nos troupes encourage les familles à participer seulement à des camps qui respectent rigoureusement les règles de santé publique locales.

10. I ask for your support in ensuring the contents of this letter are widely distributed.

10. Je vous demande votre appui pour veiller à ce que la présente soit distribuée à grande échelle.

Le chef de la direction
Services de bien-être et moral des Forces canadiennes,



Ian C. Poulter
Chief Executive Officer
Canadian Forces Morale and Welfare Services

Distribution List

Liste de distribution

Action

Exécution

B/W Comds

Cmdt B/Ere

Info

Info

CMPC

CCPM

Comd RCN

Cmdt MRC

Comd CA

Cmdt AC

Comd RCAF

Cmdt ARC

Comd CJOC

Cmdt COIC

Comd CANSOFCOM

Cmdt COMFOSCAN

CFMWS EXMB

CHD SBMFC